



# FSU Lorraine

Fédération Syndicale Unitaire

Contribution aux Assises inter académiques de l'Education Prioritaire du 4 décembre 2013 à Metz

## **La FSU pour une relance ambitieuse de l'Education Prioritaire en Lorraine : le pari de la réussite pour tous !**

La première phase des Assises de l'Education Prioritaire s'est déroulée sous forme de demi-journées dans les réseaux Education Prioritaire de l'académie. Le bilan réalisé par la FSU fait apparaître des contrastes : les collègues se sont félicités que des rencontres entre le premier et le second degré aient lieu, ils se sont impliqués dans les débats lorsqu'ils ont pu le faire. Mais ils ont parfois eu le sentiment d'une confiscation du débat, notamment par un cadrage trop fort de l'administration.

**Le traitement de la difficulté scolaire est au cœur des débats.**

**Les exigences en termes d'apprentissage doivent être les mêmes en EP** qu'ailleurs, grâce à des conditions de travail des élèves et des personnels améliorées et grâce à une centration d'abord sur le travail et les acquisitions dans la classe ; les pratiques pédagogiques, les formes d'évaluation, les procédures d'orientation, doivent être orientées vers l'objectif de réussite de tous. Nous nous refusons à laisser de côté les élèves les plus en difficulté, ceux qui n'ont pas, de par leurs origines, les codes scolaires. Tous les élèves sont capables de réussir à l'école, y compris en EP, pour peu que des conditions favorables soient créées. Il s'agit d'améliorer les poursuites d'études et pour cela un effort particulier doit être fait pour améliorer les continuités – maternelle/élémentaire, élémentaire/collège, collège/lycée, particulièrement dans les territoires de l'EP.

**Permettre la réussite de tous nécessite des moyens !** Le financement de l'éducation prioritaire, très inférieur à ce qu'il est dans d'autres pays, doit être sensiblement augmenté. Des moyens humains et matériels supplémentaires sont indispensables au traitement de la difficulté scolaire.

Comme toutes les remontées de terrain le montrent, une **baisse importante des effectifs par classe** est

une condition nécessaire à la réussite de tous, même si elle doit être accompagnée de pratiques pédagogiques diversifiées au sein de la classe. Le travail en groupes restreints, la possibilité de co-intervention permettront d'améliorer les conditions d'enseignement. L'aide aux élèves doit d'abord être pensée au sein de la classe, car c'est le lieu privilégié permettant l'entrée des élèves dans les apprentissages.

Notamment, dans le primaire, le « plus de maîtres que de classe » doit se généraliser et les RASED doivent être reconstruits. Dans le second degré, les postes parfois existants « d'adulte-relais », et autres médiateurs, qui permettent d'explicitier le cadre aux élèves facilitant ainsi leur entrée dans les apprentissages, doivent être pérennisés et généralisés.

**Le manque de temps** est dénoncé par tous. **Le travail en équipe**, dans toutes ses dimensions, est essentiel pour plus de cohérence des pratiques et des apprentissages. Le travail en équipe disciplinaire, interdisciplinaire, pluri-professionnelle, permet un meilleur suivi des élèves et un meilleur traitement de la difficulté scolaire, par la recherche de solutions collectives. **Un temps de concertation inclus dans le temps de service actuel devant élèves est indispensable.**

La récente proposition du ministre d'une réduction du temps de service devant élève est intéressante, bien qu'insuffisante. La FSU demande qu'elle s'applique à tous les personnels 1° et 2° degré, sans diminution du temps de classe pour les élèves, pour permettre l'indispensable travail en équipe dans les établissements d'éducation prioritaire. C'est dans un même mouvement écoles et collèges, avec le même calendrier et avec la même ampleur, que cette question doit être traitée.

**Le besoin de formation initiale et continue** est criant. Les formations, individuelles et collectives, doivent intégrer, en lien avec la recherche, les difficultés liées à l'exercice en EP, qui sont pour l'essentiel les mêmes que partout ailleurs, mais avec une intensité et une fréquence plus importantes. L'analyse des pratiques professionnelles, le travail sur l'acte d'enseignement, les liens avec les familles, la gestion des comportements difficiles sont des thèmes qui sont mis en avant par les personnels. Un travail sur des projets disciplinaires ou pluridisciplinaires, avec l'appui de chercheurs est à mettre en place, en lien avec les besoins formulés par les personnels, ces formations pouvant se dérouler sur site.

De manière plus générale, la FSU revendique un **pilotage collectif**, selon les besoins identifiés par les équipes dans les établissements. Nous refusons les instruments d'adjonction. Il faut faire confiance en l'expertise des personnels, tout en préservant le rôle et l'identité de chacun.

**Les personnels ont besoin d'être reconnus** et non mis en concurrence.

Il faut favoriser l'attractivité des écoles et des établissements et assurer la stabilité des équipes pédagogiques. Outre l'amélioration sensible des conditions de travail, il faut reconnaître l'investissement non pas par une prime variable, mais par le biais d'avantages de carrière - Avantage Spécifique d'Ancienneté attribué hors contingent et Bonification Indiciaire (NBI) - étendus à tous les personnels 1<sup>er</sup> et second degré intervenant en éducation prioritaire.

**La FSU dénonce le recrutement** local qui a montré ses limites en Lorraine, hors des centres urbains. Pour rendre plus attractifs les postes en éducation prioritaire et favoriser la stabilité des personnels, il faut **améliorer les conditions de travail, donner les moyens aux personnels de faire progresser les élèves.**



FSU Lorraine

## Refonder l'Éducation Prioritaire en Lorraine : une urgence !

La carte de l'éducation prioritaire ne doit oublier aucun territoire en difficulté.

La réforme à venir ne doit pas être l'occasion de réduire la carte de l'éducation prioritaire, singulièrement en Lorraine où elle est depuis l'origine géographiquement peu développée, en dépit de la situation socio-économique.

La Lorraine présente des spécificités qui sont déconnectées de la future réforme de la Politique de la Ville.

Nombreux sont les territoires, où les difficultés qui constituent un frein à la réussite scolaire concernent l'éloignement des grands centres urbains de l'académie, des lycées et centres de formation, des centres culturels, de l'implantation des centres sociaux, médicaux. La refonte de la carte de l'éducation prioritaire doit se faire dans la transparence sur des critères prédéfinis et sans limitation du volume a priori. Le rural ne doit pas en être exclu.

L'ensemble des écoles et établissements distingués et retenus doivent être réunis sous un label unique « éducation prioritaire ».

Dans ce cadre, des dotations progressives selon le niveau de difficulté, doivent permettre à chaque école et établissement de bénéficier de moyens à la hauteur de ses besoins.

Il s'agit d'éviter les effets de seuil qui n'accorderaient aucun moyen à des établissements présentant quelques difficultés mais pas assez pour être étiquetés.



### Zoom sur les chiffres de l'EP en Lorraine

**29 Réseaux de Réussite Scolaire : 144 écoles, 27 collèges, 3 Lycées**

**6 réseaux ECLAIR : 40 écoles, 6 collèges, 2 lycées**

Effectifs Elèves dans l'Éducation Prioritaire en Lorraine		Ecoles	Collèges	Lycées
	RRS	16 833	10 458	1 564
	ECLAIR	5 870	2 090	1 814
EP	22 703	12 548	3 378	
% des élèves scolarisés en Éducation prioritaire sur l'ensemble des élèves accueillis		<b>10,97%</b>	<b>13,20%</b>	<b>5,38%</b>
% des élèves scolarisés en ECLAIR sur l'ensemble des élèves accueillis		<b>2,84%</b>	<b>2,22%</b>	<b>2,89%</b>